

Réserve illisible sur une preuve de livraison

— les trois façons de faire

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 29/09/2026

Document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. L'organisation, les dossiers, les personnes et les chiffres sont inventés. **Aucune des façons de faire n'a été appliquée avant que le client ait choisi.**

La règle de classement connaît la preuve **avec réserve** et la preuve **sans réserve**, et c'est ce classement qui ouvre le délai court de réclamation. Elle ne dit pas ce que devient une réserve illisible : c'est ce point-là qui n'était pas encore paramétré.

Les façons de faire, posées au client

Façon de faire	Ce qu'elle apporte	Ce qu'elle coûte	Suite donnée
Classer sans réserve	Le dossier se clôt aujourd'hui	La réclamation est perdue avec le délai si la mention disait quelque chose	Écartée par l'exploitation

Façon de faire	Ce qu'elle apporte	Ce qu'elle coûte	Suite donnée
Classer avec réserve et ouvrir un litige	Le délai est protégé	2 réserves illisibles sur 3 ne portent aucune avarie	Écartée par l'exploitation
« Réserve à confirmer », lecture demandée sous 48 h, délai gelé	Le délai est tenu, et le litige ne s'ouvre que s'il existe	Un appel et 48 heures de décision	Recommandée, puis validée

Combien de fois le cas se présente

Période	Preuves à réserve illisible	Dont expéditions de plus de 5 000 €
Douze derniers mois	63	21
Dont le dernier trimestre	17	6

Le chiffre est ce qui transforme un arbitrage ponctuel en règle : **63 preuves en douze mois** valent une entrée dans la procédure de classement, et l'exploitation le décide en connaissant le volume.

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.